

Morat à l'écoute de ses jeunes et de ses aînés

14.12.2018

Morat » Les jeunes étaient à l'honneur mercredi, lors de la séance du Conseil général.

Mercredi, dans le cadre des informations délivrées par l'exécutif lors de la séance du Conseil général, le conseiller communal Alexander Schroeter a présenté un programme visant à encourager les jeunes à participer à la vie de la société. Un document de 20 pages (en ligne sur le site de Morat) a été élaboré par la commission de jeunesse, avec des représentants de tous partis. Il fixe sept lignes directrices: vivre ensemble, participation, santé, sécurité, infrastructure, soutien, mise en réseau. «Diverses mesures en ont découlé, sur lesquelles se baseront les travailleurs jeunesse pour établir un programme pour 3-4 ans», précise Alexander Schroeter.

Parmi ces mesures, la possibilité de mettre sur pied un parlement pour les enfants et les jeunes au niveau communal ou une collaboration avec l'association de promotion de la santé et prévention REPER à Fribourg.

La question des personnes âgées a aussi occupé l'exécutif lors des divers. Bernadette Hänni (ps) s'est enquis de la situation du concept cantonal Senior+, et de la politique de la vieillesse, appelant à ce qu'elle soit «active et tournée vers l'avenir».

Relevant qu'actuellement un quart des habitants de la commune ont plus de 60 ans, elle a pointé un manque de structures pour aînés n'étant pas en EMS. Et soumis plusieurs questions portant sur les mesures prises ou à

prendre par la commune sur la base du concept Senior+, son soutien aux institutions traitant ces questions ou ses actions en faveur des aînés. L'exécutif a indiqué qu'il répondrait dans une des prochaines séances.

Andreas Podaril (ps) s'est lui inquiété de la hausse des loyers induite par la fin du programme d'aides aux locataires d'immeubles subventionnés. L'exécutif évaluera courant 2019 quelle option serait possible pour ceux qui ne pourraient plus payer leur loyer à Morat.

Côté chiffres, le budget 2019 prévoit un bénéfice d'environ 1,3 million de francs sur un total de charges de 46 millions. Le total des investissements s'élève à 5,8 millions environ, surtout dévolus aux canalisations et routes (dont 630 000 fr. pour Schabelrain), la piscine Région Morat (445 000 fr.), ou l'entretien du mur d'enceinte et de la tour de Morat (200 000). Auxquels s'ajoutent des investissements en cours: 2,58 millions pour l'Association des sapeurs-pompiers Région Morat, 286 000 fr. pour l'Association des communes du Cycle d'orientation Région Morat, ou un crédit d'investissement pour la STEP Région Morat de 86 000, 30 000 pour celle de Sensetal et Obere Bibera et 29 400 pour celle de Chiètres.

Les statuts des Services industriels de Morat et la vente d'une parcelle à la Prehlstrasse pour 95 400 fr. ont été validés, indique Bernadette Hänni.

NICOLE RÜTTIMANN

SÉLECTIONNÉS POUR VOUS



Deux coulées de neige mortelles



Il fait valser les sons avec son cornet